

Réunion du Conseil d'administration d'ICOMOS Canada
Le 29 septembre 1984, à Ottawa.

Présent: J. Dalibard
F. Leblanc
A. Robitaille
H. Stovel
A. Kozlowski
P. Stumes
G. Shemdin Simison
W. Jamieson
Y. Fortier
H. Deslauriers
J. Oberlander

1. Election: Président : Jacques Dalibard
Vice-président : Herb Stovel
Yvan Fortier
Secrétaire-trésorier: François Leblanc
Proposé : André Robitaille
Adopté à l'unanimité

2. Rapport financier: par Judy Oberlander

3. La subvention de Parcs Canada pour 1984

La subvention de Parcs Canada devra servir essentiellement à:

- 1) permettre la représentation de canadiens au niveau international
- 2) organiser des activités au niveau national

4. Liste des membres d'ICOMOS Canada

Elle sera constituée de trois catégories de membres.

- 1) membres actifs
- 2) membres correspondants
- 3) membres gratuits

C'est grâce à la subvention du gouvernement canadien que les cotisations des membres correspondants seront payées au Secrétariat de Paris permettant ainsi à un plus grand nombre de spécialistes canadiens de participer à l'activité internationale.

M. Fortier a expliqué que la structure administrative du CMSQ faisait en sorte que les membres du Conseil d'administration du CMSQ administrent le comité francophone d'ICOMOS Canada.

Le comité francophone devra mettre à jour sa liste de membres avant le 1er novembre 1984 pour qu'elle puisse être apportée à Paris par M. Dalibard ou M. Leblanc.

5. Changements proposés pour les règlements d'ICOMOS Canada

- | | | | |
|------|---|------|---|
| 3.2 | "The membership fees shall be set by the Committees in agreement with the Board of Directors. | 3.2 | "Les cotisations seront fixées par les comités en accord avec le Conseil d'administration." |
| 4.3 | "All Directors shall serve for a maximum of six years. | 4.3 | "Tout administrateur exercera ses fonctions pour une période maximum de six ans". |
| 4.6 | "...as may be authorized by the Committee". | 4.6 | "Toutefois, les comités pourront autoriser...". |
| 5.2 | "...These officers shall serve for a maximum period which may be renewed of three years in any one term". | 5.2 | "...Ces derniers exerceront leurs fonctions pendant un mandat qui n'excèdera pas trois ans et qui est renouvelable". |
| 6.3 | "Each Committee is headed by an Executive and will elect its officers". | 6.3 | "Chaque comité est dirigé par un exécutif et élira ses officiers". |
| 6.7 | "...the executive of each Committee ...its members (present or by proxy)..." | 6.7 | "...l'exécutif de chaque comité ...de ses membres (soit présent soit par procuration)..." |
| 6.10 | "...may delegate to the Committees, an officer or officers of the Corporation, the right to employ and pay salaries to employees. The Directors, and by delegation the Committees, shall have the power to make expenditures for the purpose of furthering the objectives of the Corporation. The Directors, and by delega- | 6.10 | "...déléger aux comités, un (des) membre(s) du bureau de la Société, le droit d'embaucher des employés et de leur payer un salaire. Les administrateurs, et par délégation les comités, auront le pouvoir... Les administrateurs, et par délégation les comités, auront le pouvoir de créer et de gérer un fonds de fiducie". |

tion the Committees,
shall have the power to
establish and manage a
trust fund."

Le sens général ou "l'esprit" des articles de la version française des règlements est adopté. Le secrétaire-trésorier est mandaté pour hiérarchiser et coordonner tous les termes utilisés dans les règlements ou statuts.

Proposé: Jacques Dalibard
Secondé: Judy Oberlander

Adopté

6. Discussion sur la brochure d'ICOMOS Canada

Une brochure (anglais/français) suscitant l'adhésion de membres à ICOMOS Canada sera préparée par M. Stovel et M. Leblanc. La présentation tiendra compte de la diversité des comités anglophone et francophone.

7. Rapport annuel

Le rapport annuel des comités nationaux doit être préparé sur un formulaire spécial distribué par le Secrétariat international de Paris. Le rapport devra être prêt pour les réunions annuelles en novembre prochain.

8. Comités internationaux

- Maintenant il y a des représentants canadiens sur les comités du tourisme, villes historiques, photogrammétrie, bois, jardins historiques.

- La personne choisie pour représenter le Canada a le mandat de faire des projets ou activités au niveau national.

- M. Stovel et M. Fortier doivent discuter de ces comités et de leurs rôles au niveau national.

9. L'Assemblée générale de 1987 à Washington D.C.

- La participation d'ICOMOS Canada a été

discutée.

- M. Fortier et M. Dalibard ont discuté avec le comité américain, à Rostock, de la participation éventuelle du comité canadien à l'Assemblée générale.

- M. Dalibard a été invité à présenter sa candidature à la présidence d'ICOMOS en 1987.

10. Divers

- a) La revue Monumentum ne sera plus publiée à la fin de cette année.
- b) Des pressions sont exercées par certains organismes canadiens pour que le Canada se retire de l'ICCROM. ICOMOS Canada réagira contre ces pressions en adressant des lettres de soutien pour l'ICCROM à la Commission canadienne pour l'UNESCO et à son ambassadeur à Paris.
- c) ICOMOS Canada présentera la candidature de M. Robin Letellier au poste de directeur de l'ICOMOS à Paris. Parcs Canada a déjà confirmé son intention de détacher M. Letellier auprès du Secrétariat ICOMOS à Paris si sa candidature était retenue.